

Les coprésidents du Comité se sont réunis à trois autres occasions et chaque groupe a également tenu des séances nationales distinctes.

Les représentants canadiens se sont rencontrés le 20 décembre 1989 pour se préparer à la deuxième réunion plénière du Comité qui a eu lieu à New York le 9 janvier 1990 plutôt qu'à l'automne comme prévu.

La composition des deux groupes nationaux nommés au Comité semble traduire une divergence d'opinions marquée au sujet de la tâche du Comité et la divergence de vues des deux gouvernements au sujet de l'industrie automobile. Le groupe canadien comprend des représentants de sociétés américaines²⁷, de fabricants coréens et japonais, ainsi que de concessionnaires, d'usines de fabrication spécialisées et de groupes de consommateurs. Par ailleurs, le groupe américain ne compte aucun représentant de sociétés étrangères et ses membres font tous partie de l'industrie.

À sa première réunion, ce groupe n'est pas arrivé à s'entendre sur sa tâche première à savoir si elle devait consister à faire en sorte que l'industrie soit plus concurrentielle à l'échelle mondiale ou à favoriser un marché plus stable et protégé de façon à faciliter les ajustements. Des deux côtés de la frontière, deux des trois grands fabricants automobiles se sont prononcés en faveur d'une augmentation du contenu nord-américain alors que le troisième s'y opposait. Les deux syndicats étaient eux aussi divisés, les Travailleurs unis de l'automobile étant en faveur d'une augmentation du contenu nord-américain alors que les Travailleurs canadiens de l'automobile ont dit préférer attendre qu'on en sache davantage sur les répercussions avant de prendre position. Les usines n'étaient pas représentées à cette réunion. À la fin, l'incertitude quant aux répercussions d'un tel changement a incité le Comité à opter pour la tenue d'une étude. Les paramètres et le calendrier de cette étude devaient faire l'objet d'une discussion à la réunion de janvier du Comité.

2.3.2 Groupe de travail sur les subventions et les recours commerciaux

Le Groupe de travail sur les subventions et les recours commerciaux se compose de fonctionnaires du Canada et des États-Unis.

Ces fonctionnaires devront mener à terme les négociations sur la définition des subventions et les lignes directrices régissant les pratiques dans ce domaine comme le prévoit l'article 1907 de l'ALE. À la fin de 1987, les deux parties ont mis de côté la question des subventions après s'être rendu compte qu'elles n'arriveraient pas à s'entendre dans les délais fixés pour la conclusion de l'ALE.

- Le groupe canadien est présidé par M. A.L. Halliday, qui est également Directeur général de la gestion du libre-échange aux Affaires extérieures. M. Tom Bernes,

²⁷ Il n'y a, bien entendu, aucun grand constructeur automobile «canadien», mais l'industrie des pièces compte au Canada plusieurs joueurs d'importance. D'aucuns craignent que les représentants canadiens de filiales américaines n'épousent, en fait, les vues des chefs d'entreprise des sociétés-mères américaines qui font également partie du groupe.